

La réincarnation (I)

par le frère Jean-Dominique O.P.

Un sondage de l'institut Gallup mettait en lumière en 1982 un phénomène impressionnant dans la pensée occidentale. Un Européen sur quatre déclarait adhérer à la théorie de la réincarnation. Le phénomène avait toute chance de s'amplifier puisque, la même année, 28 % de Britanniques soutenaient cette doctrine alors qu'ils n'étaient que 18 % dix ans plus tôt.

Ces chiffres montrent à l'évidence que cette croyance ne se confine pas aux bords du Gange, mais qu'elle exerce une force de séduction réelle sur les mentalités occidentales. La multiplication des livres, articles, émissions télévisées, films, qui servent à l'imprimer dans les intelligences, nous invite à l'examiner attentivement.

Présentation générale

La réincarnation, ou métempsychose¹, est une doctrine philosophique qui enseigne la transmigration de l'âme, la considérant suffisamment indépendante du corps pour ne pas lui être liée d'une façon exclusive. Après la mort, elle est unie à un autre corps pour commencer une autre vie. L'âme est semblable à un homme qui devrait déménager régulièrement. A la date fixée, il ne quitte une maison que pour aller en habiter une autre. La métempsychose se distingue de la réincarnation en ce qu'elle admet la migration des âmes dans les animaux et les plantes, tandis que cette dernière la restreint au genre humain.

Un rapide aperçu historique nous aidera à mieux connaître ces doctrines². Les tribus animistes d'Afrique ont conservé la religion de peuplades très anciennes. A la mort, l'âme regrette son corps, aussi désire-t-elle s'unir soit à des objets auxquels elle était attachée, soit à des animaux ou même à des êtres humains. Ces choses ou animaux deviennent les protecteurs de la famille des descendants. La métempsychose est ici plus proche de la superstition que de la religion.

¹ — Nous écrivons volontairement ce mot avec un « h », suivant ainsi les indications des dictionnaires les plus récents (Robert...) et le conseil de deux spécialistes consultés. Les dictionnaires anciens (Larousse [1967], dictionnaire de l'Académie) écrivent : métempsychose.

² — Nous emprunterons les considérations historiques à R. Medde, *La métempsychose*, DTC, col. 1574 et sq.

Bien qu'elle n'y tienne qu'une place secondaire, cette croyance se retrouve sous une forme un peu plus élaborée dans l'Égypte des pyramides. Pour les Égyptiens, l'âme, après la mort, va se joindre aux étoiles innombrables (version la plus antique) ou se fonde dans l'âme universelle qui habite le soleil (version panthéiste plus tardive). Parfois, cependant, l'âme du pécheur peut être contrainte d'entrer dans le corps d'un porc pour y mener une vie misérable sur terre.

Cette doctrine fait son apparition en Grèce au 6^e siècle avant Jésus-Christ. Inconnue jusqu'alors, elle prend tout de suite une forme élaborée à travers le mythe d'Orphée. Composé d'un élément mauvais et d'un élément divin, l'homme doit se libérer du principe mauvais qui voudrait le gouverner, pour faire triompher la force divine. Il y arrive par des purifications successives, répétées au cours d'une longue série d'existences terrestres, jusqu'à ce qu'il s'entende dire cette phrase libératrice : « Bienheureux et fortuné, tu seras dieu et non plus mortel ³. »

Pythagore fait sienne cette théorie. Mieux encore, il affirme se souvenir de toutes ses vies antérieures qu'il fait commencer à Aithalides, fils d'Hermès.

Platon est plus prudent dans ses écrits : « En pareille matière, il est impossible, ou du moins très difficile, d'arriver à l'évidence. » (Phédon, 85 cd.) Mais sa conception de la métempsychose n'en demeure pas moins précise. A la mort, l'âme se rend au séjour des enfers pour un temps d'épreuve, après quoi elle s'unit d'elle-même aux êtres qui lui ressemblent. Si l'âme est trouvée pure au moment de la mort, c'est-à-dire libérée de toutes les souillures du corps, il lui est imposé néanmoins une épreuve de trois mille ans, au cours de laquelle il lui faudra endurer trois autres vies terrestres dans la même innocence. Alors seulement elle sera unie pour toujours à un esprit divin, immortel et plein de sagesse. A l'opposé, l'âme des tyrans et des incorrigibles vivra dans un malheur éternel, unie aux êtres corrompus qui lui ressemblent. Quant à ceux dont la malice n'est pas invincible, ils peuvent se réincarner pour se purifier et avancer vers la sagesse. Toutefois mille ans d'épreuve séparent deux incarnations successives.

Aristote, quant à lui, considère avec dédain ce qu'il appelle des « fables pythagoriciennes ⁴ ». Il les refuse pour des raisons philosophiques très sérieuses que nous aurons à examiner. L'âme n'est pas une étrangère dans le corps. Elle constitue avec le corps un tout substantiel, une seule réalité concrète. Une âme déterminée donne l'être et perfectionne un corps déterminé : « N'importe quelle âme ne peut entrer dans n'importe quel corps ⁵. »

Au début du 2^e siècle avant notre ère, la métempsychose passe de la Grèce à Rome par l'entremise du poète Ennius (239-169 avant Jésus-Christ). Elle semble y recevoir une assez bonne audience puisqu'on en découvre des mentions chez Horace, Ovide et Virgile.

³ — *Christus*, Manuel d'histoire des religions, c. 8, *La religion des Grecs*, Joseph Huby, Beauchesne, Paris, 1923, p. 468.

⁴ — *De Anima*, l. 1, c. 3, 407 b, Marietti, Turin, 1959, p. 30.

⁵ — *Idem*.

Mais c'est en Inde et en Extrême-Orient que la théorie de la réincarnation trouve sa terre de prédilection et connaît un succès prodigieux. Notons tout d'abord que les livres védiques, apportés par les Aryens dans le nord du pays (2000 ans avant Jésus-Christ), ne fournissent aucune trace de métempsychose. Celle-ci n'apparaît qu'avec les Upanishads (700 ans avant Jésus-Christ).

Cette morale est sous-tendue par un premier principe : le bonheur des âmes consiste en une fusion avec l'âme universelle du tout. L'acte bon est celui qui favorise l'anéantissement de la personnalité, des appétits, de l'activité propre. Et, puisque la source de tout mal est la soif d'existence, l'acte mauvais est celui qui la nourrit. Tant que la somme des actes mauvais n'est pas compensée par celle des actes bons, l'âme devra renaître à une vie terrestre. Elle sera libérée de cette fatalité quand elle aura éteint tout désir d'exister, quand elle aura atteint l'inaction absolue, le vide complet. C'est alors l'absorption dans l'âme universelle (le brahma) ou nirvâna.

Le bouddhisme en Chine reprend la même pensée en la radicalisant. Comme son prédécesseur, il poursuit la destruction de la personnalité, mais semble ignorer l'âme suprême pour ne s'intéresser qu'au nirvâna en lui-même. Il accentue donc le nihilisme hindou. Des méthodes ascétiques très austères sont établies pour réaliser ce néant et permettre la réminiscence des vies passées.

En Orient comme en Occident, la métempsychose nous apparaît donc comme un phénomène en expansion continue. Rien ne semble pouvoir entraver sa progression. Rien, sauf le christianisme. En effet seul l'essor formidable de l'Église dans les deux premiers siècles de notre ère a pu donner un coup d'arrêt à cette doctrine. Partout où l'Évangile a été prêché, elle tombe dans l'oubli ou doit se cacher.

En Occident, nous la voyons se réfugier dans la cabale juive du 2^e siècle. Toute âme, enseigne-t-elle, possède en elle-même le principe de son propre perfectionnement qui doit la conduire jusqu'à la substance divine où elle entrera après une ou plusieurs vies terrestres.

Les gnostiques reprennent la même conception dynamique de la réincarnation. Celle-ci n'est plus seulement une punition pour les fautes des vies passées, mais une étape de l'ascension de l'âme vers la divinité par la mise en œuvre de son propre dynamisme intérieur.

Véhiculée par la cabale et la gnose, cette pensée est reprise au 16^e siècle par le mathématicien Jérôme Cardan (1501-1576) et le philosophe Giordano Bruno (1548-1600). Le 19^e siècle en fournit plusieurs adeptes notoires, mais c'est surtout avec la théosophie et l'anthroposophie au 20^e siècle que le mouvement prend une véritable ampleur.

Tel est, par exemple, l'enseignement de Rudolf Steiner, fondateur de l'anthroposophie : « Quand on dépasse l'illusion du JE terrestre habituel, écrit-il, quand on atteint à la vision spirituelle, on parvient à reconnaître le JE tel qu'il a traversé le monde spirituel entre la mort et une nouvelle naissance, comment au sein de ce monde doté d'impulsions morales il s'est comporté en fonction de sa précédente vie terrestre et comment il introduit dans la vie terrestre actuelle tout ce que nous voyons s'exprimer

alors dans les inclinations de l'être humain (...) ⁶. » « Lorsque je regarde une plante, il m'est possible de percevoir qu'elle porte en elle un élan vital durable qui réapparaîtra dans une autre plante lorsque la première sera depuis longtemps réduite en poussière ⁷. »

Dans les années soixante, avec la fascination pour l'Inde, cette expansion prend l'allure d'une vaste contagion. On assiste alors à une véritable campagne orchestrée par tous les moyens de communication. Les livres se multiplient, les témoignages les plus troublants passent sur les ondes et sur les écrans ⁸. Bientôt le « Nouvel Age » en fait un de ses thèmes favoris et lui donne le soutien efficace de son organisation et de ses finances. Propagande qui aboutit au succès formidable que nous constatons à l'heure présente.

Concluons ce survol des siècles et des civilisations par une remarque générale. Le chanoine Vernet observe avec justesse que la théorie de la réincarnation apparaît dans les différentes religions non pas à leur naissance ni à leur âge d'or, mais plutôt à leur déclin. Elle trahit une certaine usure, elle marque la fin d'un temps. « La croyance à la réincarnation semble apparaître au moment de grandes crises du sens : quand on cherche une nouvelle réponse "religieuse" aux questions métaphysiques sur l'origine et la fin de l'homme, sur le mal et la souffrance ⁹. » La religion officielle s'essouffle et devient impuissante à répondre aux inquiétudes de l'homme. Celui-ci se réfugie alors dans la métempsychose.

Grâce à elle, tout d'abord, nos morts ne nous quittent plus, mais continuent de vivre parmi nous. Elle vient aussi nous consoler de nos échecs et de notre impuissance à faire le bien, nous laissant croire qu'une autre vie nous rendra meilleurs. Rien n'est définitivement joué. La souffrance elle-même prend un nouveau sens. Elle n'est plus un scandale révoltant pour les non-chrétiens, mais le juste châtement d'une vie antérieure. Enfin cette doctrine nous donne la sérénité pour endurer les maux du temps présent. Les cataclysmes et la mort ne sont plus que le passage obligé vers une nouvelle existence plus heureuse. Le « paradis terrestre » reste toujours possible.

On comprend mieux alors la force de séduction qu'elle exerce sur les esprits de cette fin de 20^e siècle. Mais la métempsychose remplit-elle ses promesses ? A-t-elle quelque chance de conduire l'homme à la félicité ? Est-elle même crédible ? Est-elle vraie ?

Pour répondre, nous devons examiner cette doctrine d'un double point de vue : celui de la foi et celui de la raison naturelle.

⁶ — Rudolf Steiner, conférence à Bâle, 9 avril 1923, Éditions Anthroposophiques Romandes, Genève, 1986, p. 36.

⁷ — Rudolf Steiner, *Les degrés de la connaissance supérieure*, même éditeur, 1985, p. 38.

⁸ — Signalons tout près de nous : le film « Manika, une vie plus tard » de François Villiers (sorti à Paris le 14 juin 1989), un article d'Annick Lacroix : « La réincarnation est-elle possible ? », *Madame-Figaro*, juillet 1989, qui donne la parole à de nombreux personnages renommés et adeptes de cette doctrine, sans leur opposer la moindre critique.

⁹ — Jean Vernet, *Le Nouvel Age*, Édition Téquy, Paris, 1990, p. 120.

Le regard de la foi

Le système de pensée que nous analysons prétend régir la destinée de l'homme, son bonheur éternel et les moyens d'y parvenir. Or cette question intéresse au premier chef la doctrine de l'Église qui, comme gardienne de la révélation, nous enseigne les vérités nécessaires au salut. Le premier devoir du chrétien est donc d'interroger l'Église sur cette nouvelle théorie. Cette confrontation est d'autant plus opportune que nombreux sont ceux qui affirment pouvoir faire coexister métempsychose et foi catholique.

Un système nouveau

On sait que l'enseignement de la vérité dans l'Église est essentiellement Tradition. Il ne s'agit pas d'inventer de nouvelles doctrines ni d'être original, il s'agit de transmettre fidèlement la révélation de Notre Seigneur Jésus-Christ. La force de cette doctrine réside précisément dans ce qu'elle peut s'appuyer sur l'autorité même de Dieu. L'exemple vient de haut puisque Notre Seigneur lui-même disait tenir d'un autre ce qu'il livrait à ses disciples : « Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même : le Père qui demeure en moi fait lui-même les œuvres que je fais. » (Jn 14, 10) ¹⁰ Les apôtres suivirent l'exemple du divin Maître. « J'ai transmis ce que j'ai reçu », dit saint Paul, qui met aussi en garde les habitants de Galatie : « Mais, quand nous-même, quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure, si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » (Ga 1, 8-9) C'est encore l'enseignement de saint Vincent de Lérins (mort en 450) qui traduit la pensée de toute l'Église : « Garde le dépôt de la foi (1m 6, 20). Mais qu'est-ce que ce dépôt ? C'est ce qui t'a été confié et non ce qui a été trouvé par toi ; c'est ce que tu as reçu, non ce que tu as inventé. Ce n'est pas affaire d'invention personnelle, mais de doctrine ; non d'usage privé, mais de Tradition publique (...). Tu ne dois pas être l'auteur, mais le gardien (...), conserve donc intact et sans souillure le talent de la foi catholique. Ce qui t'a été confié, c'est cela que tu dois garder, puis le livrer à ton tour. Tu as reçu de l'or, rends de l'or, ne remplace pas imprudemment l'or par le plomb ¹¹. »

Or c'est là un trait commun à toutes les versions de la métempsychose que nous avons rencontrées : elles sont élaborées en dehors de la révélation authentique, on n'en trouve aucune trace dans la Sainte Écriture ou dans la Tradition. Ce caractère de nouveauté suffit à lui seul à les disqualifier au premier regard catholique.

¹⁰ — Voir aussi Jn 5, 19 ; 7, 16 ; 8, 28.38.42.50 ; 12, 49.

¹¹ — Saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*, c. 22, p. 50, t. 50, col. 667, traduction française : Michel Meslin, Édition du Soleil Levant, Namur, Belgique, 1959, p. 100.

Dans toute l'histoire de l'Église, un seul docteur renommé adopta la thèse de la réincarnation, Origène (185-254). Il croyait avoir trouvé en elle le moyen d'allier à la foi catholique la doctrine platonicienne de la préexistence des âmes. Encore le fait-il avec circonspection et sur le mode de la recherche. Mais, bien qu'il ait eu quelques disciples, il ne constitue en rien une tradition dans l'Église. Origène fut énergiquement critiqué par de nombreux docteurs (saint Pierre d'Alexandrie, saint Méthode d'Olympe, saint Grégoire de Nysse) et sa doctrine condamnée dans un concile en 402. Saint Augustin résume la pensée de tous : « Je suis surpris plus qu'on ne saurait dire qu'un homme si habile, si exercé dans les saintes lettres, n'ait pas tout d'abord remarqué combien tout cela est éloigné de la sainte Écriture ¹². »

Le magistère

Si le sens catholique ne peut retenir la thèse de la réincarnation à cause de sa nouveauté, il la rejette radicalement à la lecture des documents du magistère. C'est que cette thèse n'est pas seulement étrangère à la Tradition, elle est encore explicitement condamnée par l'Église.

La *Documentation Catholique* du 18 février 1962 (n° 1370, col. 248) publie les résultats des travaux de la Commission théologique préparatoire du concile Vatican II. Le chapitre sur les erreurs modernes contient un paragraphe sur la réincarnation : « Très étroitement liée au spiritisme est la théorie de la réincarnation, dans laquelle revivent certaines croyances antiques venues du paganisme concernant la métempsychose. Elle fut explicitement condamnée par le II^e concile de Constantinople, en 553. Le II^e concile de Lyon, en 1274, et le concile de Florence, en 1439, condamnèrent indirectement la théorie du passage de l'âme d'un corps humain dans un autre en affirmant que le jugement définitif a lieu tout de suite après la mort.

« Mais l'erreur, telle la mauvaise herbe, repousse sans cesse avec de légères variantes destinées à la rendre nouvelle et donc plus facilement acceptable ; elle change simplement de nom. La vigilance de l'Église ne se laisse pas abuser et la réincarnation, présentée sous les fausses apparences scientifiques de la théosophie, a été condamnée, elle aussi, par le Saint-Office en 1919 ¹³. »

Le concile de Constantinople s'exprime ainsi :

¹² — Saint Augustin, *De civitate Dei*, l. 11, c. 25.

¹³ — La Commission théologique préparatoire du concile fut constituée en 1960 à la demande du pape Jean XXIII et placée sous l'autorité du cardinal Ottaviani. Elle fournit pendant deux ans un travail intense qui lui permit de présenter au concile des projets de schémas de très bonne qualité. La précision des termes, les nombreuses références au magistère et le zèle contre les erreurs contrastent avec les nouveautés et l'ambiguïté des décrets conciliaires. Dès la première réunion du concile, en effet, l'ensemble des travaux de la Commission théologique préparatoire fut rejeté en bloc par les manœuvres illégales du cardinal Liénart et des cardinaux progressistes. Le texte que nous citons ne fait pas partie du magistère officiel, mais il exprime la pensée de l'Église de toujours et suffit à montrer ce qu'aurait pu être un concile catholique en cette fin de 20^e siècle.

« Si quelqu'un dit ou pense que les âmes des hommes préexistent, en ce sens qu'elles étaient auparavant des esprits et des saintes puissances qui, lassées de la contemplation de Dieu, se seraient tournées vers un état inférieur ; que, pour ce motif, la charité de Dieu se serait refroidie en elles, ce qui les a fait appeler en grec "âmes¹⁴", et qu'elles auraient été envoyées dans des corps pour leur châtement, qu'il soit anathème¹⁵. »

Ces jugements autorisés de l'Église nous incitent à poursuivre notre enquête en tâchant de mettre à nu les divers points de conflit entre la métempsychose et le dogme catholique. Nous verrons qu'à elle seule cette théorie contredit un grand nombre des articles de la foi.

Le jugement particulier

Robert Lafont, directeur de la maison d'édition qui porte son nom, affirmait sa croyance en la métempsychose dans les termes suivants : « La réincarnation est la possibilité d'avoir d'autres chances. Cette longue quête pour monter vers quelque chose de meilleur me paraît philosophiquement la solution la plus juste. Cette solution répond le mieux à ma notion de l'au-delà¹⁶. » « La possibilité d'avoir d'autres chances » : cette expression est un aveu. Elle manifeste un des éléments fondamentaux de cette doctrine : le refus d'un jugement immédiat et définitif à la mort, le secret désir de remettre à plus tard, à jamais, cet instant où apparaîtront en pleine lumière la responsabilité de nos actes et la malice de nos péchés, et où Dieu prononcera en toute justice sur nous une sentence irréversible. Or cette fuite du jugement contredit la révélation. Saint Paul affirme nettement dans l'épître aux Hébreux : « C'est la destinée de l'homme de mourir une seule fois, et après cela vient le jugement¹⁷. »

Le commentaire qu'en donne l'édition de Pirot et Clamer est éloquent : « Ce qui confirme le caractère définitif de la mort, c'est qu'elle est suivie du jugement qui fixe à jamais le sort de l'homme. La pensée est qu'à la mort tout est fini et qu'il n'y a plus qu'à attendre le jugement, sanction suprême de la vie¹⁸. »

¹⁴ — Origène croyait que *yuchv* (âme) venait de *yu'co~* (froid) et dénotait donc un certain refroidissement d'un état meilleur, la perte de la chaleur divine. (*De Principio*, II, VIII, 3 ; PG IX, col. 222)

¹⁵ — F.C., p. 159.

¹⁶ — Annick Lacroix, « La réincarnation est-elle possible ? » *Madame Figaro* p. 88. La suite de l'intervention ne manque pas de piquant, nous la laissons au jugement de notre lecteur : « Beaucoup de mes auteurs se sont penchés sur ce problème et certains m'ont trouvé diverses origines extraordinaires. Une fois, j'ai fait une séance en ondes *alpha*. Je n'ai vu que des feuilles, alors j'ai cru que j'étais un écureuil. Brusquement, j'ai eu un éblouissement et j'ai été transporté dans un paysage coloré, entouré de gens habillés comme au Moyen Âge. Je participais à la vie sans savoir qui j'étais parmi eux. La séance s'est interrompue et depuis je n'ai pas recommencé. »

¹⁷ — « *Statutum est hominibus semel mori, post hoc autem iudicium.* » (He 9, 27)

¹⁸ — La Sainte Bible, Pirot et Clamer, Letouzey, Paris, 1938, t. 12, p. 340.

De nombreux documents du magistère confirment cette doctrine. Le deuxième concile de Lyon (1274) enseigne que les âmes qui n'ont pas suffisamment satisfait pour leurs fautes sont purifiées après la mort, « *post mortem purgari* ».

Les saints, quant à eux, sont tout de suite accueillis au ciel, « *mox in caelum recipi* », ceux qui meurent en état de péché mortel sont immédiatement jetés en enfer, « *mox in infernum descendere* » (DS 858). Le pape Benoît XII reprend les mêmes expressions dans sa constitution *Benedictus Deus* du 29 janvier 1336 (DS 1002), ainsi que le concile de Florence de 1439 (DS 1304).

Le *Catéchisme du concile de Trente* met à la portée de tous cet enseignement de l'Église de toujours : « Le premier jugement arrive au moment où nous venons de quitter la vie. A cet instant même, chacun paraît devant le tribunal de Dieu, et là il subit un examen rigoureux sur tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a pensé pendant sa vie. C'est ce qu'on appelle le jugement particulier ¹⁹. »

La théorie de la réincarnation apparaît donc déjà comme une vaine tentative de l'homme d'éviter l'inévitable, un refuge pour se cacher la vérité de ce jugement inexorable, terme de toute vie humaine.

Le purgatoire

« J'admets ce dogme du jugement particulier, répondra un tenant de la métempsychose, mais, précisément, la sanction en est ce cycle de renaissances que je professe. La succession des vies terrestres n'est que l'expiation des fautes passées. » En d'autres termes, s'il admet l'existence du jugement à la mort, notre homme en nie la sentence, à savoir le purgatoire. La doctrine catholique enseigne, en effet, qu'à la mort, l'âme est définitivement fixée, soit dans le bien, soit dans la haine du bien. Il n'est donc plus temps pour une conversion, ou pour les variations possibles de la vie ici-bas. De plus les souffrances du purgatoire sont bien l'expiation des fautes passées, mais elles ne sont pas méritoires. Elles n'obtiennent pas de grâces supplémentaires à l'âme.

Or l'existence du purgatoire est fermement attestée par l'Écriture sainte et la Tradition. Dès le 2^e siècle avant Jésus-Christ, Judas Macchabée faisait faire une collecte pour pouvoir offrir des sacrifices au temple de Jérusalem pour les péchés de ceux qui étaient morts au combat. Le deuxième livre des Macchabées commente ainsi cette initiative : « Belle et noble action inspirée par la pensée de la résurrection ! Car, s'il n'avait pas cru que les soldats tués dans la bataille dussent ressusciter, c'eût été chose superflue et vaine de prier pour les morts. Il considérait en outre qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, et c'est là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés. » (2 M 12, 43-46) L'Écriture, divinement inspirée, affirme donc qu'il existe

¹⁹ — *Catéchisme du concile de Trente*, publication de la revue *Itinéraires*, Paris, 1969, p. 80.

un état douloureux dont il faut être libéré, qui sera provisoire puisqu'il sera suivi d'une « belle récompense » et dont on est délivré par la prière et les sacrifices des vivants.

Saint Robert Bellarmin, quant à lui, compte neuf textes du Nouveau Testament qui prouvent, au moins indirectement, l'existence du purgatoire. Nous n'entrerons pas dans les discussions difficiles soulevées par ces citations, car l'existence de l'expiation après la mort est suffisamment fondée par la Tradition constante de l'Église ²⁰.

Clément d'Alexandrie distingue, parmi les hommes, les corrigibles des incorrigibles. La première catégorie se compose des âmes des pécheurs réconciliés avec Dieu au moment de leur mort, mais qui n'ont pas eu le temps de faire pénitence. Sur ces âmes, « la justice de Dieu s'exercera avec bonté et sa bonté s'exercera selon sa justice ²¹ ». Ces châtiments, nous dit-il, sont « nécessaires pour parvenir à la demeure réservée ²² ». La béatitude s'obtient donc après un temps de purification.

Cet enseignement sera développé avec ampleur dès le 4^e siècle par saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze.

Une autre source de la foi au purgatoire est la pratique de la prière pour les défunts. Quelques textes apocryphes du Nouveau Testament, s'ils sont privés de l'autorité de l'Église et ont une doctrine parfois erronée, n'en contiennent pas moins des témoignages intéressants. Les *Acta Pauli et Theclae* (160) racontent que la reine Tryphène entend, dans un songe, sa fille morte lui demander de recourir aux prières de Thècle pour obtenir d'être placée parmi les justes. Tryphène s'adresse ainsi à Thècle : « Prie pour mon enfant, afin qu'elle vive pour l'éternité ²³. »

L'auteur des *Acta Joannis* rapporte que l'apôtre Jean se serait rendu sur la tombe d'une chrétienne, trois jours après la mort de celle-ci, pour y célébrer le sacrifice de la messe ²⁴.

L'ancienne version latine de la *Didascalie* (écrit du 3^e siècle) est explicite : « Dans les commémoraisons, réunissez-vous, lisez les saintes Écritures et offrez des prières à Dieu ;

²⁰ — Les deux passages du Nouveau Testament les plus utilisés en faveur du purgatoire sont ceux de Mt 12, 31-32 et 1 Co 3, 11-15. « Tout péché et blasphème sera remis aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. Et quiconque parlera contre le Fils de l'homme, cela lui sera remis ; mais celui qui parlera contre l'Esprit, cela ne lui sera pas remis, ni dans ce siècle, ni dans le (siècle) à venir. » « De fondement, nul ne peut en poser d'autre que celui qui est là, qui est Jésus-Christ. Et si quelqu'un, en bâtissant, superpose à ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres de prix, des pièces de bois, de l'herbe, de la paille, l'ouvrage de chacun sera mis en évidence, car le "jour" le montrera, parce que c'est au feu que se fait cette révélation ; et l'ouvrage de chacun, ce qu'en est la qualité, le feu l'éprouvera. Si l'ouvrage de quelqu'un est consommé, il subira un dommage ; lui, il sera bien sauvé, mais ainsi qu'à travers le feu. » Notons aussi cette prière de saint Paul qui semble indiquer qu'Onésiphore est mort à la date où l'apôtre écrit. Ce passage serait alors un document de choix : « Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la maison d'Onésiphore, parce que souvent il m'a rafraîchi et n'a pas rougi de nos chaînes ; mais, lorsqu'il est venu à Rome, il m'a cherché avec empressement et m'a trouvé. *Que le Seigneur lui donne de trouver miséricorde en ce jour !* »

²¹ —

²² — 1 Tm 1, 16-18.

²³ — DTC, « Purgatoire », col. 1197.

²⁴ — *Idem*.

offrez aussi la royale eucharistie qui est l'image du corps royal du Christ, tant dans vos collectes que dans le cimetière ; et le pain pur que le feu a purifié et que l'invocation sanctifie, offrez-le en priant pour les morts²⁵. » Ces considérations ne nous éloignent pas de notre sujet. Elles nous montrent que, loin d'être une invention tardive des théologiens, la doctrine du purgatoire fait partie du trésor de la foi de toujours. Elle est donc revêtue de l'autorité même de Dieu et relègue ainsi au rang des fables les théories de la métempsychose sur l'au-delà.

L'enfer

Avec la doctrine du purgatoire, celle de l'enfer est prise à partie par la métempsychose. La plupart de ses versions procède en effet d'un optimisme foncier. La vie humaine ne saurait se solder par un échec. La chaîne des vies terrestres ne peut aboutir qu'à un bonheur absolu et éternel.

L'existence de l'enfer est enseignée avec trop d'insistance dans l'Évangile pour qu'il faille s'y attarder. L'histoire du mauvais riche et du pauvre Lazare résume cet enseignement : « Le riche mourut aussi, et on lui donna la sépulture. Dans l'enfer, il leva les yeux et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham et il s'écria : « Abraham, notre père, aie pitié de moi, et envoie Lazare pour qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt et me rafraîchisse la langue ; car je souffre cruellement dans ces flammes ». Abraham répondit : « Entre nous et vous, il y a pour toujours un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le puissent, et qu'il soit impossible de passer ici du lieu où vous êtes. » (Lc 16, 19-31)

La résurrection des corps

Les chrétiens chantent avec fierté dans le *Credo* : *et exspecto resurrectionem mortuorum*, j'attends la résurrection des morts. Après les vicissitudes de cette vie, au-delà de la déchirure de la mort, ils espèrent non seulement la béatitude de l'âme, mais aussi celle du corps. A la fin des temps, les corps seront rappelés à la vie, pour une éternité de bonheur ou pour une éternité de malheur.

Dieu a voulu nous enseigner cette vérité avec une particulière solennité dans la sainte Écriture²⁶. Saint Paul montre le lien entre la résurrection des hommes et celle du Christ. « Si l'on prêche que Jésus-Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns disent-ils qu'il n'y a point de résurrection des morts ? S'il n'y a point de résurrection des morts, Jésus-Christ non plus n'est pas ressuscité. Et si Jésus-Christ n'est pas ressuscité,

²⁵ — *Idem.*, col. 1198.

²⁶ — Le *Catéchisme du concile de Trente* relève deux passages de l'Ancien Testament pour appuyer cette doctrine : « Je verrai mon Dieu dans ma chair. » (Jb 19, 26) « Ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre éternel. » (Dn 12, 2)

notre prédication est donc vaine, vaine aussi votre foi. Puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi par un homme qu'est venue la résurrection des morts. » (1 Co 15, 12-21)

La Tradition et le magistère de l'Église reprennent le même enseignement.

« Ainsi l'exemple de notre Chef nous fait confesser qu'il y a une véritable résurrection de la chair pour tous les morts. Nous ne croyons pas que nous ressusciterons dans un corps aérien ou dans quelque autre espèce de corps, selon les divagations de certains, mais dans ce corps avec lequel nous vivons, nous existons et nous nous mouvons. Notre Seigneur et Sauveur, ayant fourni le modèle de cette sainte résurrection, a regagné par son ascension le trône paternel que sa divinité n'avait jamais abandonné ²⁷. »

Ce dogme jette une belle lumière sur le composé humain. Comme le corps est l'instrument de l'âme en cette vie terrestre, il est son compagnon pour l'éternité. La gloire qui inondera l'âme des élus rejaillira sur le corps. Celui-ci ayant combattu et souffert pour l'âme, participera à sa récompense. Celui qui fut au contraire son complice dans le péché la suivra dans la peine, « car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive selon ce qu'il a fait étant dans son corps, selon ce qu'il a fait de bien ou de mal » (2 Co 5, 10).

Cela contredit-il la métempsychose ? Une seule observation permettra de répondre. Si, depuis sa création jusqu'à son entrée dans la béatitude, l'âme doit traverser plusieurs vies terrestres, si elle est unie successivement à plusieurs corps, lequel retrouvera-t-elle à la résurrection ? Lequel sera associé à l'éternité de l'âme, et lesquels seront rejetés ? Une minorité des corps humains existants ressuscitera. Une telle conception s'oppose radicalement à la magnifique révélation de la résurrection de tous les corps, mais ne va-t-elle pas encore contre le désir d'immortalité présent au cœur de l'homme ? N'avons-nous pas, non seulement pour notre âme, mais aussi pour notre corps, une soif de durée ? La mort n'est-elle pas une violence faite à notre nature ? Ce corps concret avec lequel je vis, je pense, je communique avec les autres, n'est-il pas un ami ? Mieux encore, n'est-il pas une partie nécessaire de moi-même ?

On le voit, la doctrine de la réincarnation établit une déchirure au cœur même de l'être humain. Le corps est séparé de l'âme, il est abaissé au rang d'un vieux vêtement que l'on jette après usage, il restera à jamais étranger à la félicité de l'âme.

La souffrance du juste

Albert Camus faisait entendre jadis ce cri de révolte : « Et je refuserai jusqu'à la mort d'aimer cette création où des enfants sont torturés ²⁸. »

²⁷ — XI^e concile de Tolède, 7 novembre 675, F.C., n° 27.

²⁸ — Albert Camus, *La Peste*, Gallimard, 1947, p. 199.

Le mot traduit le scandale que représente pour tout esprit humain la souffrance du juste. On accepte volontiers qu'un coupable soit châtié, mais qu'un innocent souffre, voilà l'insupportable. L'homme se scandalise devant le mystère du mal, il fait appel à des dieux tyrans ou se jette dans une révolte aveugle, mais ne trouve pas d'issue. C'est dans cette perspective que se situe la métempsychose. Plutôt que de rejeter un fait universel, on cherche à l'interpréter : le méchant expie dans la souffrance ses fautes présentes ; le juste, quant à lui, paie la dette accumulée dans ses vies antérieures.

Origène conclut ainsi sa tentative de justification de la réincarnation : « Ainsi, ni Dieu n'est injuste, en donnant à chaque chose sa place selon ses mérites, ni les biens ou les maux de la vie ne sont distribués au hasard ²⁹. »

Les conséquences désastreuses de cette mentalité, spécialement en Inde, ne peuvent qu'éveiller les soupçons. Tel homme est malade, à quoi bon le guérir ? Ce n'est que justice, il paie la dette de ses fautes passées. Il faut accepter le cours des choses sans y rien changer. On sait les fruits de ce fatalisme.

Nous trouvons également une réfutation pertinente de cette justification de la métempsychose par la raison de justice chez un auteur du 5^e siècle, Enée de Gaza (450-520). Les maux de cette vie sont les peines des fautes de nos vies antérieures ? Mais une punition ne peut remplir son rôle que si elle fait référence à une faute dont on se souvient.

« Quand je châtie mon fils ou mon serviteur, avant de leur infliger une punition, je leur répète plusieurs fois la raison pour laquelle je les punis et je leur recommande de s'en souvenir pour ne plus tomber dans la même faute ; et Dieu, qui établit contre les fautes les derniers châtiments, n'instruirait pas ceux qu'il punit du motif pour lequel il les punit, mais il leur ôterait le souvenir de leurs fautes en même temps qu'il leur donnerait un sentiment très vif de leur peine ! A quoi servirait donc la peine si elle laissait ignorer la faute ? Elle ne ferait qu'irriter le coupable et le pousser à la démence. N'aurait-il pas le droit d'accuser son juge, s'il était puni sans avoir conscience d'avoir commis aucune faute ³⁰ ? »

Alors qu'elle prétendait résoudre le problème de la souffrance, la métempsychose, on le voit, le rend encore plus ténébreux et inacceptable. Mais cette fausse solution a un effet plus funeste : elle s'en prend directement au mystère de la rédemption.

La souffrance, en effet, est le fruit du péché originel dont chaque homme hérite par la génération. Mais, par une surabondance d'amour, Dieu a voulu s'incarner, connaître la souffrance et la mort, s'en rendre victorieux, les sanctifier, en faire des instruments de salut. Par l'œuvre de la rédemption, la souffrance a changé de visage, elle devient rédemptrice et lieu de rencontre avec Dieu.

Refuser la souffrance de l'innocent, c'est donc rejeter le juste qui souffre par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ, le Très-Haut, le Saint, le Verbe éternel qui vient nous chercher en pleine misère et porte le péché du monde.

²⁹ — Origène, *De Principiis*, II, 9, 4 ; PG, t. 11, col. 231.

³⁰ — Enée de Gaza, *Théophraste*, PG, t. 85, col. 871-1004.

Pour préparer nos cœurs à cet événement si déroutant, Dieu nous en a donné une préfiguration dans le saint homme Job. Cet homme était « intègre, droit, craignant Dieu et éloigné du mal » (Jb 1, 1). Dieu permit qu'il fut affligé de tous les maux par le démon. Il perdit ses enfants, tous ses biens et fût accablé des maladies les plus rebutantes. Il ne manqua pas d'amis pour lui représenter gravement que ces fléaux ne pouvaient être que le prix de fautes cachées. Mais Job resta serein sous ces nouvelles humiliations et mit sa confiance en Dieu qui connaît le fond des cœurs. Et Dieu bénit Job pour sa constance, il le « rétablit dans son premier état et lui rendit le double de tous ses biens » (Jb 42, 10).

Pour celui qui a la foi, la souffrance n'est donc plus une occasion de chute, elle est une collaboration à l'œuvre du salut. Elle peut être recherchée volontairement pour réparer, par amour, les offenses faites à Dieu et être unie au Christ souffrant. Elle n'est pas nécessairement liée au démérite des âmes, mais peut être au contraire le signe d'une prédilection de Dieu.

Un constat d'impuissance

Qu'il nous soit permis de poser une question aux adeptes de la métempsychose. Quels moyens concrets et efficaces proposez-vous à l'homme pour se sauver ? Quels secours peut-il attendre pour corriger sa nature blessée par le péché et se perfectionner ?

Les différentes versions de cette doctrine élaborent en effet des systèmes variés de vies terrestres, de temps d'épreuves, d'attente, d'exercices de réminiscence, d'oubli ou de destruction du corps. Mais un point les réunit : dans cette longue route vers la félicité, l'homme est livré à lui-même, il n'a d'autre énergie pour avancer que les principes internes de sa nature déchue. C'est à la force du poignet qu'il doit se hisser à la perfection désirée. Ainsi, non seulement la métempsychose allonge indéfiniment le chemin vers la béatitude, mais elle ne fournit pas l'énergie suffisante pour le parcourir. En définitive, loin d'être une miséricorde qui élève l'homme au-dessus de lui-même, elle l'abandonne à sa faiblesse. Elle a cette cruelle impuissance de faire miroiter aux yeux de l'homme des lendemains merveilleux et de lui en interdire l'accès, en l'enfermant dans sa fragilité ³¹.

Les pages de l'Évangile ont une autre saveur. Qu'il est doux d'entendre Notre Seigneur nous dire : « *Misericordiam volo*, je veux faire miséricorde » (Mt 9, 13), « ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin de médecin, mais les malades » (Lc 5, 31), « celui qui a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive » (Jn 7, 37), « venez à moi vous tous qui souffrez et êtes écrasés, et je vous soulagerai » (Mt 11, 28), « celui qui croit en moi aura la vie éternelle » (Jn 6, 47), « ma grâce te suffit » (2 Co 12, 9), « à ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1, 12).

Loin de nous laisser à nous-mêmes, Dieu vient en nous, par la grâce, pour nous emporter dans son ciel. « Dieu opère en nous le vouloir et le faire » (Ph 2, 13), nous dit

³¹ — « Les disciples se disaient les uns aux autres : “Qui peut donc être sauvé ?” Jésus les regarda et dit : “Aux hommes, cela est impossible, mais non à Dieu. Car tout est possible à Dieu”. » (Mc 10, 26)

saint Paul. Et le même apôtre résume magnifiquement l'œuvre du salut réalisée par Dieu en nous : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » (Ga 2, 20)

Le moteur de la vie chrétienne, c'est la présence de la Trinité Sainte dans l'âme et son cortège des grâces surnaturelles, des vertus et des dons du Saint-Esprit. « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » (Jn 15, 5)

Peut-être se trouvera-t-il un contradicteur irréductible s'obstinant à vouloir marier ces belles vérités avec la réincarnation. Une simple remarque suffira pour lui répondre. Pour sanctifier l'homme d'une manière qui corresponde à sa nature (corporelle et spirituelle) et pour qu'il soit sûr d'avoir reçu la grâce, Dieu a institué des rites déterminés, composés eux aussi d'une réalité matérielle (le rite proprement dit) et d'une réalité spirituelle (la grâce conférée) : ce sont les sept sacrements. Or, parmi ceux-ci, trois ne se contentent pas de transmettre la grâce, mais impriment dans l'âme une marque, un « caractère » indélébile. Elle est transformée au fond d'elle-même pour l'éternité, ce qui fait que ces sacrements ne peuvent être réitérés. S'il faut admettre la théorie de la réincarnation, on se trouve donc devant une difficulté insoluble ! Que penser de ce nourrisson que l'on présente au baptême ? Qui était-il dans ses vies antérieures supposées ? Était-il catholique ? Dans ce cas, ce serait un sacrilège que de le baptiser.

Et que dire alors du sacerdoce ? Cette petite fille qui joue à la poupée n'était-elle pas prêtre dans une vie passée ? On devine les situations inextricables et les contradictions auxquelles conduit inmanquablement la réincarnation.

☆

☆☆

Les principaux griefs que nous avons relevés contre la métempsychose suffisent à mettre en lumière son opposition radicale avec la foi catholique et même avec toute tentative de rachat de l'homme.

Mais les arguments d'autorité que nous avons avancés ne sauraient convaincre la grande majorité des tenants de cette théorie, car ils ne sont pas catholiques. C'est pourquoi nous devons prolonger notre étude par une réflexion philosophique. La transmigration des âmes est-elle vraie, ou même seulement possible au regard de la raison humaine ? Les faits qu'on avance pour la défendre n'ont-ils pas d'autres explications ? Tel est l'objet de notre deuxième partie.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !